Certificat

FR-APP-05.24.47534

PERMASOLAIRE

(Siret : 92494722900010)
M. GARCIA
PEYRECAVE
31420 ALAN

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36 *(probatoire)*

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 11 juillet 2024 au 11 juillet 2025

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 21/05/2024 : 037.0012525-S178585 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)
- décennale au 21/05/2024 : 037.0012525-S178585 - QBE INSURANCE EUROPE LIMITED (Paris)

Numéro QualiPV : QPV/75682
Forme juridique : SAS
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 juillet 2024

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables
Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049

QualiPV est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 11 juillet 2026 pour QualiPV 36 (probatoire)